

Nantes, 10 janvier 2025

Communiqué de presse concernant le cinquantième de la loi légalisant l'avortement en France



Le Planning Familial 44 & l'intersyndicale Femmes 44 (CGT, Solidaires, FSU)

LE 17 JANVIER 2025 : LES 50 ANS DE LA LOI VEIL !

En 1975, après de nombreuses mobilisations féministes, Simone Veil faisait adopter par le Parlement une loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse en France, un jalon essentiel pour l'émancipation des femmes.

C'était une première étape vers l'objectif de faire reconnaître les droits sexuels et reproductifs comme des droits humains fondamentaux que portent les combats collectifs : d'une urgence sanitaire à un droit légitime, 50 ans pour inscrire dans la constitution la liberté garantie aux femmes d'interrompre une grossesse. Un droit qu'il nous faut défendre et rendre accessible à toutes les personnes qui en font le choix car limiter l'accès à l'IVG par quelques moyens que ce soit : manque de structures, de personnels, double clause de conscience, non application de la loi, situation administrative, situation sociale, etc., sont autant de tentatives de contrôler nos corps, nos vies et nos choix.

A Nantes, samedi 18 janvier 2025, nous proposerons un débat public «porteuses de parole», nous déambulerons dans la rue pour exprimer notre solidarité avec toutes les personnes exclues de ce droit en Europe et dans le monde. Nous poursuivrons notre mobilisation pour la défense de ce droit. Et nous fêterons cet anniversaire !

Rendez-vous rue de la Marne à 14h30.

L'intersyndicale Femmes 44 (Solidaires, FSU, CGT) et le Planning Familial 44

Contact presse : conseil-administration@planningfamilial44.com